



VILLE DE
Monts

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

**Le Mardi 14 octobre 2025 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2025.

- 1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**
- 2 - DOMAINE ET PATRIMOINE**
 - 2-1** Cession par le syndicat Touraine Propre de la Borne Livr'Libre située à Malicorne au profit de la Commune - Avenant n°1 à la convention
 - 2-2** Cession par le syndicat Touraine Propre de la Borne Livr'Libre située rue du Val de l'Indre au profit de la Commune - Avenant n°1 à la convention
 - 2-3** Convention de mandat relative à l'organisation de la procédure d'Appel à Initiative Privée pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électrique et hybrides rechargeables, au SIEIL
- 3 - FINANCES**
 - 3-1** Suppression du budget annexe Energie photovoltaïque
 - 3-2** Délibération de principe : financement du SDIS d'Indre et Loire pour les cinq prochaines années
- 4 - FONCTION PUBLIQUE**
 - 4-1** Création/Suppression de poste - Responsable de la restauration scolaire
- 5 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**



**Le Maire,
Laurent RICHARD**